

BANK PERREAU, VADER & ZOON TE TONGEREN.

1^e Krediet opening en loopende rekeningen.
2^e Rekening van chekken op zicht en op tien dagen zicht.

3^e Rekeningen van op term geplaatst geld met vasten interest ; uitgaaf van op naameloze betaalbare obligatiën ; de interessen betaalbaar alle zes maanden.

4^e Disconto van wissels, order of schuldbrieven, warrants enz.

5^e Intrek en ontvangst van handelsfacturen op alle landen ; omwisseling van allerlei coupons.

6^e Aankondiging op de beurs van staats- en rijverheidssondsen, van stadsleeningen en van allerhande inlandse of uitheemsche openbare geldfacturen.

N. B. — Er zal op deze aankondiging eenen frank per duizend worden afgetrokken ; dat is dezelfde som die men aan den makelaar moet betalen zoo men rechtstreeks op de beurs te Brussel of te Antwerpen doet koopen.

7^e Omwisseling van munten en vreemde bankbiljetten.

8^e Wij geven voor alle geldplaatsing op loopende rekening, het is te zeggen om naar willekeur terug te trekken (met vijf dagen te voren te waarschuwen voor eenen som van duizend franken).

Voor 2 jaer 4 per honderd.

Voor 5 jaar 5 per honderd.

Voor nadere inlichtingen zich te begeven te Tongeren in de Hondstraat, n° 21.

Het bureel is geopend van 10 tot 2 ure.

BANK van BILSEN.

K. GIELEN-DE GRADY & C^{ie}.

1^e Escompteering van handels papieren een per honderd boven de belgische nationale bank mits crediet opening.

De geldverzendingen worden op kosten der bank gedaan.

2^e Loopende rekeningen aan de voordeelsgemakten.

3^e Aankondiging en verkoop van publieke fondsen, stadsloten, aktien en obligatiën van rijzergewen van rijverheidssinstellingen, inkassering van coupons, omwisseling van vreemde gelderen enz., enz.

Auguste MORNARD,
RUE DE MAESTRICHT, à LA POMME D'OR,
à Tongres,

a l'honneur de se recommander pour tout ouvrage concernant la carrosserie, telles que Birochettes, Américaines, Tilbours, Calèches, canions, etc. à vendre et à changer.

Il espère gagner la confiance de chacun par la modicité de ses prix et la bonne qualité de ses marchandises.

Veuve MODAVE,
rue de Maestricht, Tongres.



La Royale

MOISSONNEUSE DE SAMUELSON ET C^{ie},

à râteau automatique breveté.

15 premiers prix en 1873.

Cette moissonneuse est supérieure à toutes celles construites jusqu'à ce jour sous le rapport de son fonctionnement son efficacité et de la légèreté de sa traction.

Prix avec lame supplémentaire et pièces de recharge, 875 francs.

A VENDRE, bos sermoir, système Jacquet Robillard.

J. BAGE, Changeur,
rue Sur Meuse, 24 & coin de la rue Nagelmackers
à Liège.

ACHAT ET VENTE d'obligations de villes, chemins de fer, lots de villes étrangères, Bucarest, Milan, Venise, or et argent démonétisés, billets banque de France, thalers, florins, livres sterling etc.

Excompte des coupons payables en Belgique de 5 fr. à 5 centimes de perte et de fr. 7,50 à 5 centimes.

ORDRES DE BOURSE à Liège, minimum fr. 2000 un per mille courante.

Les listes de tous les tirages sont chez moi à la disposition de mes clients.

Bureaux ouverts de 8 heures du matin à 8 heures du soir et le dimanche jusqu'à 4 heures.

A LOUER
pour le 1^{er} mai 1873.

une belle ferme comprenant environ 115 hectares, dont 30 hectares de bois près et 85 hectares de terres à froment, sise à 1/2 kil. de la gare de Sterpenich.

Pour connaître les conditions s'adresser au propriétaire au château de Sterpenich (Arlon).

VILLE DE LIÈGE.

EMPRUNT DE 17,120,000 FRANCS

autorisé par arrêté royal du 13 juin 1874.

Le Collège des bourgmestre et échevins de la ville de Liège met en souscription publique l'emprunt autorisé par arrêté royal du 13 juin 1874.

Cet emprunt est divisé en 171,200 obligations de 100 francs, portant 5 p. c. d'intérêt annuel et remboursables en 66 années, par voie de tirages au sort, conformément au tableau d'amortissement.

Les tirages des obligations à rembourser se feront publiquement, en présence et sous la direction du Collège des bourgmestre et échevins de la ville de Liège. — Si la date désignée est un jour férié, le tirage sera remis au lendemain.

Pendant les huit premières années, il sera procédé à quatre tirages par an ; le total des primes annuelles s'élève à 100,000 francs, réparti d'après le tableau suivant :

PLAN DES TIRAGES.

8 PREMIÈRES ANNÉES.

18 août.	15 novembre.	15 février.	15 mai.
1 obl. à 50,000 — 50,000	1 obl. à 10,000 — 10,000	1 obl. à 10,000 — 10,000	1 obl. à 10,000 — 10,000
2 " 250 — 1,000	2 " 250 — 1,000	2 " 250 — 1,000	2 " 250 — 1,000
3 " 200 — 1,400	3 " 200 — 1,400	3 " 200 — 1,400	3 " 200 — 1,400
4 " 150 — 2,100	4 " 150 — 2,100	4 " 150 — 2,100	4 " 150 — 2,100

Tous obligations par 100,000 francs.

Pendant les 38 années restantes, les tirages se feront semestriellement ; les primes seront réparties ainsi que suit :

57 années suivantes.

18 agosto.	15 noviembre.	15 febrero.	15 agosto.	15 febrero.
1 obl. à 15,000 — 15,000	1 obl. à 10,000 — 10,000	1 obl. à 15,000 — 15,000	2 obl. à 10,000 — 20,000	2 obl. à 10,000 — 20,000
2 " 1,000 — 1,000	2 " 1,000 — 1,000	2 " 1,000 — 1,000	2 " 1,000 — 1,000	2 " 1,000 — 1,000
3 " 250 — 500	3 " 250 — 500	3 " 250 — 500	3 " 250 — 500	3 " 250 — 500
4 " 200 — 1,400	4 " 200 — 1,400	4 " 200 — 1,400	4 " 200 — 1,400	4 " 200 — 1,400
5 " 150 — 2,100	5 " 150 — 2,100	5 " 150 — 2,100	5 " 150 — 2,100	5 " 150 — 2,100

71 obligations par 38,000 fr.

60 obligations par 48,000 fr.

Toutes les autres obligations sorties aux tirages seront remboursables par 100 frs d'après le tableau d'amortissement ; il ne sera pas bonifié de fractions de coupons.

Le paiement des coupons d'intérêt et des obligations sorties se fera à la Caisse communale à Liège, et chez M. Jacques Errera-Oppenheim, à Bruxelles.

(Le 1^{er} coupon échéant le 1^{er} juillet 1875 sera payable par 1 fr. 50 c., tous les coupons ultérieurs par 3 francs).

Les obligations sont offertes au public au prix de fr. 91,40.

Les souscripteurs auront cependant la faculté de libérer leurs obligations par versements échelonnés ; en ce cas, ils auront à payer :

Francs	10	en souscrivant.
" 2,50	à la répartition.	
" 2	le 1 ^{er} septembre 1874.	
" 2,5	le 1 ^{er} novembre 1874.	
" 3	le 2 janvier 1875.	

Ils conservent néanmoins la faculté de se libérer à toute époque, avant les termes stipulés ci-dessus ; il leur sera bonifié un intérêt de 4 %, l'an sur les versements non échus.

Les souscripteurs auront aussi le choix de retarder pendant un an, au plus, chacun des trois derniers versements, soit :

celui de francs 20 jusqu'au 1^{er} septembre 1875.

" 25 " 4^{me} novembre 1875.

" 50 " 2 janvier 1876.

en bonifiant l'intérêt à 5 % l'an.

Les titres libérés de fr. 17,50 peuvent donc concourir à 3 tirages.

Les versements aux échéances sus-indiquées, ainsi que la libération complète des titres, peuvent s'effectuer sans frais à Liège, Bruxelles, Gand & Anvers.

En cas de retard de paiement d'un terme dans le plus long délai stipulé, le porteur sera passible des intérêts à 6 % l'an à compter du premier jour fixé pour le versement, en calculant chaque mois commencez pour un mois entier.

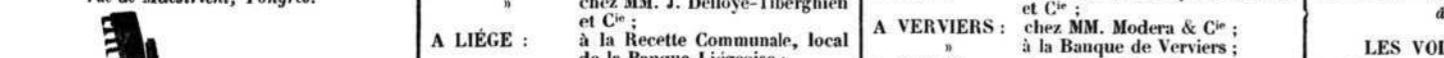
Les titres provisoires seront livrés contre le versement de répartition.

Les titres provisoires sur lesquels les versements auront été régulièrement effectués aux époques fixes, prendront part aux six premiers tirages. — Ces titres seront pourvus du premier coupon d'intérêt, tel que sellier, charbonnage, forge et peinture.

On trouve chez lui plusieurs voitures de rencontre, telles que Birochettes, Américaines, Tilbours, Calèches, canions, etc. à vendre et à changer.

Il espère gagner la confiance de chacun par la modicité de ses prix et la bonne qualité de ses marchandises.

Auguste MORNARD,
RUE DE MAESTRICHT, à LA POMME D'OR,
à Tongres.



La Royale

MOISSONNEUSE DE SAMUELSON ET C^{ie},

à râteau automatique breveté.

15 premiers prix en 1873.

Cette moissonneuse est supérieure à toutes celles construites jusqu'à ce jour sous le rapport de son fonctionnement son efficacité et de la légèreté de sa traction.

Prix avec lame supplémentaire et pièces de recharge, 875 francs.

A VENDRE, bos sermoir, système Jacquet Robillard.

J. BAGE, Changeur,
rue Sur Meuse, 24 & coin de la rue Nagelmackers
à Liège.

ACHAT ET VENTE d'obligations de villes, chemins de fer, lots de villes étrangères, Bucarest, Milan, Venise, or et argent démonétisés, billets banque de France, thalers, florins, livres sterling etc.

Excompte des coupons payables en Belgique de 5 fr. à 5 centimes de perte et de fr. 7,50 à 5 centimes.

ORDRES DE BOURSE à Liège, minimum fr. 2000 un per mille courante.

Les listes de tous les tirages sont chez moi à la disposition de mes clients.

Bureaux ouverts de 8 heures du matin à 8 heures du soir et le dimanche jusqu'à 4 heures.

A LOUER
pour le 1^{er} mai 1873.

une belle ferme comprenant environ 115 hectares, dont 30 hectares de bois près et 85 hectares de terres à froment, sise à 1/2 kil. de la gare de Sterpenich.

Pour connaître les conditions s'adresser au propriétaire au château de Sterpenich (Arlon).

Aan de Huisvrouwen.
Het beste extract van LIEB-G is dat van LA PLATA.

Voor uwe zekerheid eischen alтид kenteekken van den wed' HERMANS, in de Statiestraat.

LIGGENDEN OS.
Het is beter en beterkoop. Proeft en vergelijk de hoe-danigheid en de prijzen. Vergoed niet dat het zuiver ossenvleesch is.